

HAUTE-VIENNE

**LA COORDINATION RURALE GAGNE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE**

C'est historique, du jamais vu. La FDSEA perd les élections à la chambre d'agriculture au profit de la Coordination rurale. Et la défaite est sévère. Avec 35,92%, la FDSEA aura 3 élus à la chambre quand la Coordination rurale réalise un score écrasant de 47,94% et gagne 13 sièges.

La Confédération Paysanne, avec 16,14%, en recul par rapport à 2013, garde quand même les deux sièges qu'elle avait.

La déception est grande pour la FDSEA et elle se lisait sur les visages hier à la préfecture lors du dépouillement. Régis Desbordes qui conduisait la liste lâchait «*le monde agricole a fait son choix*» tout en regrettant la faible participation à ce scrutin (48,56%). Il sait qu'il va falloir maintenant tirer les enseignements après cette défaite cuisante de la FDSEA.

Quant au vainqueur, Bertrand Venteau, tête de liste de la CR qui sera candidat à la présidence de la chambre d'Agriculture, il s'est félicité : «*Un électeur sur deux a voté pour nous ; c'est donc un vote d'adhésion plus que de sanction.*»

Il est clair que les choses sont remises à plat dans ce secteur.

CORRÈZE

**ELECTIONS À LA CHAMBRE : LA FDSEA GARDE LA MAIN**

Le scrutin s'est déroulé du 14 au 31 janvier 2019 à minuit. Quatre listes étaient en lice : le ticket FDSEA-JA, la Coordination Rurale, la Confédération paysanne et le MODEF de la Corrèze.

Le syndicat majoritaire remporte à nouveau les élections en obtenant 46,45% des voix. Il rafle 13 sièges au collège des exploitants. Le président sortant Tony Cornelissen repart donc pour un mandat de six ans.

La Coordination rurale confirme sa progression en multipliant presque par trois son score de 2013, soit 25,02% contre 9,22% en 2013. La Confédération paysanne arrive en troisième position avec 16,4% des voix et deux élus. Avec 12,39% le MODEF décroche un siège.

Le département de la Corrèze compte 18.950 électeurs. Le taux de participation s'est établi à 34,13 %, en retrait par rapport à 2013 (49,68 %), tandis que le vote par internet, mis en place pour la première fois, s'élève à près de 8 % (7,88 %) des électeurs inscrits et 23 % des électeurs votants.

L'installation des nouveaux membres de la chambre départementale d'agriculture est prévue le 20 février prochain.

CREUSE

**Ovinpiades d'Ahun : Plus qu'un concours, une découverte**

**É**touffer le lion de Némée à la peau impénétrable, tuer l'hydre de Lerne, dont les têtes tranchées repoussent sans cesse, nettoyer les écuries d'Augias, qui ne l'avaient jamais été ou capturer les juments mangeuses d'hommes de Diomède... Il en faut peu pour asseoir une réputation. Berger, c'est un métier, des gestes, des compétences, de la technique... et depuis la création des Ovinpiades des jeunes bergers en 2005, c'est aussi un peu de prestige. Une trentaine de jeunes de quatre établissements d'enseignement agricole (les EPL d'Ahun, de Limoges Nord-Haute-Vienne, de Saint-Yrieix et de Tulle-Naves s'affrontaient hier au lycée agricole d'Ahun en vue de la finale à Paris... Il ne pouvait en rester que deux.

La liste des candidats qui iront représenter la Nouvelle-Aquitaine à Paris est à présent complète. Sam Feugueur (lycée agricole d'Ahun) et Gabriel Gendreau (CFPTA Bellac) ont été sélectionnés hier au terme d'une journée d'épreuves techniques... et un peu fun.

«*Il y a six épreuves pratiques et deux théoriques (1) et, en complément, une épreuve collective de pose de clôture qui oppose deux représentants de chaque établissement*», décrit Xavier Nicolle, coordinateur du comité Inn'ovin. «*Ça crie, ça court, c'est convivial et rigolo...*», poursuit-il. «*Mais, surtout, ça correspond à une facette du métier. Avec cette compétition, on reste dans des choses qui correspondent aux différentes facettes du métier d'éleveur.*»

Raison pour laquelle si les jeunes sont évalués sur leur rapidité, ils le sont dans la limite du raisonnable, plus particulièrement quand, séca-



**Parer les onglons, une épreuve destinée à sensibiliser les candidats à l'intérêt pour l'animal de conserver de bons aplombs et ainsi de prévenir l'apparition de certaines maladies.**

teurs en main, il s'agit de donner dans le soin des onglons. De la même manière, des pénalités balisent les épreuves manipulations. Les organisateurs ne veulent pas de blessés que ce soit du côté ovin ou du côté humain mais ils privilégient l'aspect professionnel...

**«COMMENCER À VOIR L'AVENIR»**

Ainsi, parallèlement aux épreuves destinées à se faire la main, ont été déployés des ateliers d'information autour des chiens de troupeau, de l'installation en ovin et autres certificat de spécialisation ovin...

«*Les Ovinpiades, c'est aussi donner l'occasion pour les jeunes d'approfondir leurs connaissances et de commencer à voir l'avenir*», souligne Xavier Nicolle.

Prochaine étape le 23 février à Paris, pour la finale, intégrée au Salon international de l'agriculture.

(1) Trier les brebis avec un lecteur électronique; apprécier la santé d'une brebis; manipuler et évaluer l'état corporel; évaluer l'état d'engraissement des agneaux, parer les onglons et choisir un bélier qualifié pour les premières; un quizz (avec des questions qui portent aussi bien sur l'économie, la génétique, la reproduction que les surfaces, l'alimentation et la santé...) et une épreuve de reconnaissance des races.

**Trois sélections régionales**

La session Limousin était la dernière à se tenir. Les sélections Poitou-Charente et Aquitaine ont eu lieu les 23 et 24 janvier à Bressuire et Bazas. Une trentaine de jeunes a participé à chacune des dates. L'organisation souhaitait conserver l'ancien découpage régional pour des raisons pratiques, éviter aux participants, associations, organismes qui animent les ateliers, des déplacements trop importants mais aussi conserver, de cette manière, une promotion optimale de la filière. Les trois finales représentent en effet une centaine de candidats et des pré-sélections au sein des établissements. «*Notre mission, c'est de valoriser la filière ovine, donc, plus on touche de jeunes, mieux c'est*», insiste Xavier Nicolle.

**FAITS DIVERS**

**PÉRIGUEUX**

**Un homme de 38 ans retrouvé noyé**

Hier midi, les plongeurs des sapeurs-pompiers ont sorti de l'eau le corps sans vie d'un homme de 38 ans, à hauteur du bassin. Il s'agit de Nicolas Lacombe, un Périgourdin décrit comme marginal, qui avait l'habitude de se retrouver dans le secteur avec des SDF et dont la disparition avait été signalée le 1<sup>er</sup> février, ce qui avait conduit les policiers à effectuer des recherches pour tenter de le retrouver. L'examen médico-légal a confirmé la noyade. Nicolas Lacombe n'avait plus donné signe de vie depuis le 31 janvier. Le parquet de Périgueux, qui penche pour la

piste d'un malaise ou d'un accident, car aucune trace de violence n'a été trouvée sur le corps, a ordonné une analyse toxicologique afin de déterminer les circonstances plus précises de la chute dans l'eau.

**AIXE-SUR-VIENNE (87) Intoxication au monoxyde : 4 personnes conduites à l'hôpital**

Mardi vers 17h50, une vingtaine de personnes de l'école Saint-Sauveur de Aixe-sur-Vienne ont été incommodées a priori par du monoxyde émanant d'un moteur électrogène utilisé par un riverain à proximité de l'établissement. Sur les vingt personnes qui ont toutes été examinées par les

secours, deux adultes ont été conduits au CHU et deux enfants ont été transportés à l'Hôpital Mère-Enfant.

**LIMOGES (87) Chauffage défaillant : deux adultes et un enfant conduits à Bordeaux**

Dans la nuit de mardi à mercredi, rue Rougerie, vers une heure du matin, deux adultes de 32 et 35 ans et un enfant ont été transportés à l'hôpital après avoir inhalé du monoxyde à la suite d'une défaillance de leur appareil de chauffage. Tous trois ont été ensuite transférés à l'hôpital de Bordeaux pour être placés en caisson hyperbare.

INDRE

**LE DÉPARTEMENT RENOUVELLE SA CONFIANCE À ENEDIS**

Hier à Déols, élus et représentants d'EDF et Enedis se sont retrouvés au centre social pour ratifier le nouveau contrat de concession de distribution d'électricité qui sera effectif pour les trente prochaines années. Deuxième producteur d'énergie renouvelable de la région Centre-Val de Loire, premier producteur d'énergie photovoltaïque et d'hydroélectricité, second pour l'éolien, le réseau indrien d'électricité a su évoluer sous l'impulsion du Syndicat départemental de l'énergie de l'Indre (SDEI). Ce nouveau contrat, effectif pour trente ans, est l'aboutissement de quatre ans de négociations. Le précédent contrat signé en 1995 pour vingt ans avait dû être prolongé par des avenants le temps des discussions. Parmi les 500 contrats de concession départementaux en vigueur sur le territoire national, celui de l'Indre est l'un des premiers à être renouvelés. Il met en place de nouvelles relations avec le concessionnaire et prévoit un schéma directeur des investissements communs au SDEI et au distributeur afin de sécuriser les investissements et les infrastructures. Prochain renouvellement de contrat prévu en 2049.

DORDOGNE

**TOUT TRAVAIL MÉRITE RESPECT**

Les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) étaient hier devant les locaux de l'Inspection académique à l'appel d'une intersyndicale pour demander la reconnaissance de leur profession, une formation digne de ce nom, ainsi que des emplois stables et pérennes. Ils sont les parents pauvres de l'éducation nationale, et par extension de la société, travailleurs précaires, pauvres, et sans statut. Des contrats à temps partiel annualisés, aucune perspective d'évolution professionnelle, des salaires indécents au regard des responsabilités qu'ils portent, les raisons de cette action lancée par la CGT éduc'action, de cinq syndicats de la FSU (Snuipp, SNES, SNUEP, SNEP et SNPI), l'UNSA, SGEN-CFDT, Sud-Solidaires et FNEC-FP-FO, a été suivie sur le département, même s'ils n'étaient qu'une trentaine à s'être retrouvés devant les grilles de l'Inspection académique pour accompagner la délégation (deux syndicalistes et une AESH) qui était reçue. On compte environ 800 AESH en Dordogne, certains sous contrat de droit privé, d'autres contractuels, en CDD, CUI... Formation et harmonisation de leur statut sont leurs principales demandes.